



ISC
Institution
Sainte-Croix

École
Collège
Lycée

Établissement
catholique d'enseignement
sous contrat d'association avec l'État

TARIFS ET RÈGLEMENTS FINANCIERS 2025 - 2026

TARIFS MENSUELS 2025 - 2026 (Sur 10 mois)

Le règlement des frais de scolarité se fait sur 10 mois.

En juin ou lors de l'inscription, versement des arrhes* provisionnelles,

En septembre = Mensualité égale au montant des arrhes provisionnelles,

D'octobre à mai = Valeur indicative de la mensualité en fonction du cycle et du régime selon tableau ci-dessous.

	MATERNELLE PRIMAIRE	COLLEGE	LYCEE (1)
EXTERNAT	135 €	175 €	195 €
EXTERNAT + RESTAURATION	252 €	294 €	314 €

*** Arrhes :** 100 € Externe / 200 € Demi-pensionnaire (Non restituées sauf en cas de force majeure)

(1) Hors Frais d'examen blanc